

ABONNEMENT

Par année... 33.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... 31.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

SIR RICHARD ET RIEL

Sir Richard Cartwright a dit à Orilla :

"L'honorable Premier se trompe lorsqu'il dit que nous avons demandé à l'évêque Taché (en 1875) de faire décider Riel à laisser le pays. Nous avons tenté de l'arrêter, et l'honorable M. Blake nous aida dans nos efforts en offrant une récompense à ceux qui l'arrêteraient.

"Mais cette démarche a été tellement publiée que l'homme (Riel) a pris la fuite (rires) et nous n'avons pas réussi à l'arrêter.

"Sir John, lui, avait donné de l'argent à l'évêque Taché pour aider Riel à se sauver" (Rires.)

Ces lignes démontrent comment l'ex ministre des Finances de l'administration Mackenzie aime et défend le supplicé de Régina et sa cause.

Et ab uno disce omnes.

UNE NOUVELLE LETTRE DU R. FRÈRE PIQUET

Nous empruntons à La Minerve la lettre suivante que le R. Frère Piquet lui adressait au lendemain de l'insurrection du printemps dernier. Ce nouveau document peint Riel sous des traits qui sont loin de justifier l'admiration de ceux qui tentent aujourd'hui d'en faire un héros et un martyr.

En voici le texte :

LOUIS RIEL

Tout le monde dans le Canada a entendu parler de Riel, tout le monde connaît son histoire, mais personne n'a porté sur lui un jugement véritable, ses ennemis mêmes sont restés au-dessous de la vérité. Le moment n'est pas loin où la vérité se fera jour partout et brillera de tout son éclat. Ce moment est venu pour nous. Les actes de cet homme depuis qu'il est venu dans le pays jusqu'au jour où la police s'est emparé de sa personne, permettent de dévoiler au public le mystère que Louis Riel a toujours soigneusement caché dans les replis de son cœur. Ce que je vais avancer est si sûr que je puis en donner des preuves irréfutables à tout homme qui m'en fera la demande.

Riel était l'ennemi implacable du gouvernement canadien, du clergé catholique et de ses concitoyens, les Métis. Comment s'y est-il pris pour arriver à son but ? Son principal moyen a été la dissimulation, l'hypocrisie. On, cet homme, depuis son arrivée dans ce beau pays de la Saskatchewan, a fait de la dissimulation la règle constante de sa conduite. Riel, qui avait répudié sa patrie pour se faire Américain, savait bien que le gouvernement ne consentirait jamais à traiter avec lui. On peut donc dire maintenant que toutes ses assemblées, ses paroles, ses démarches ne tendaient qu'à un seul but : soulever les Métis et les sauvages pour créer un gouvernement provisoire. Il savait bien par avance que les suites de cette rébellion lui seraient funestes et lui mettraient la corde au cou, mais cette terrible perspective n'a pas été capable d'arrêter une seule minute son esprit de vengeance. Il s'était écrit dans les premiers jours de son provisoire : "Si nous sommes vaincus la corde en attend plusieurs d'entre nous." Il voyait clairement le malheur, la misère dans laquelle il allait plonger les Métis, le sang qu'il allait verser et toutes les suites désastreuses de la rébellion. Mais, dans ce cœur de tigre battait aussi la haine du clergé. A sa première visite au R. P. Fourmond, en juillet, à Saint Laurent, j'étais présent ; il prit toutes les apparences d'un homme pieux, soumis au clergé. Si, dans ce moment, il m'avait été donné de connaître toute la haine que cet homme avait pour l'Eglise catholique et ses prêtres, j'aurais frémé d'épouvante.

Cette haine était d'autant plus horrible et redoutable qu'elle était cachée sous l'extérieur de la piété. Il savait bien que le clergé opposerait une forte barrière à ses projets ambitieux, Riel n'étant sans doute, de puis longtemps, catholique que de nom.

Depuis son arrivée, le premier juillet 1884, jusqu'au 18 mars 1885, premier jour de la rébellion, chacune de ses communions fréquentes a été un horrible sacrifice ; les preuves en sont palpables aujourd'hui. Il s'est servi de Dieu pour combattre Dieu, son église et ses prêtres et, ce qui paraît plus surprenant, les Métis, ses frères. S'il eût été vainqueur, il eût mis à mort tous les prêtres, les religieux et tous les Métis qui n'auraient pas voulu embrasser la religion qu'il avait fabriquée lui-même.

Je ne puis aujourd'hui entrer dans tous les détails plus tard, j'espère pouvoir satisfaire pleinement le lecteur, Je m'occupe en ce moment à réunir les matériaux pour faire l'histoire du triste drame dont nous venons d'être les spectateurs.

Je finirai en disant que Louis Riel avait une telle haine pour les Métis, ses frères, que, non content de faire massacrer les hommes, il s'était encore fait un rempart, des femmes et des enfants. Grâce à la Providence, trois ou quatre femmes seulement ont été blessées. On assure aussi qu'un enfant a été tué. Il disait avec joie le soir de la dernière bataille, au moment où il se sauvait avec les femmes et les enfants : "J'ai été pauvre pendant quinze ans, eh bien ! les Métis seront aussi pauvres pendant quinze ans ! Presque tous les Métis ont été entraînés par force à la rébellion par ce monstre de Riel.

JEAN-MARIE PIQUET.

ELECTIONS MUNICIPALES

La nomination du maire a eu lieu ce matin à 10 heures a. m. à l'Hôtel de Ville.

M. McDougall a été réélu par acclamation sur proposition de M. James Warnock, W. J. Perley, secondé Dr P. St Jean, W. O. McKay et autres.

MM Clewom et Warnock ont prononcé des discours et le maire a fait un exposé général des affaires de la cité d'Ottawa. Pendant tout son discours, il a été vivement applaudi.

Dans le quartier By, les échevins sortant de charge, MM. Germain, O'Keefe et Heney, ont été réélus par acclamation.

Dans le quartier St-George, MM. J. O'Leary, E. Brown et W. Whillans, Claren Martin, J. R. Armstrong, T. Gunn et H. G. Roache ont été mis en nomination.

Dans le quartier Ottawa, la lutte va se faire entre MM. O. Durocher, S. Bingham, C. Desjardins et E. G. Laverdure.

Dans le quartier Wellington, MM. W. Cherry, G. Cox, J. B. Green, F. H. Chrysler, ont été mis sur les rangs.

Dans le quartier Victoria, MM. C. Levesque, W. Hutchison, Chas. Christin, G. Gordon, G. Dalglish, D. Watson, J. B. Abbott ont accepté la candidature.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de donner la liste des contribuables qui ont proposé et secondé la mise en nomination de chacun de ces candidats.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que MM. Gunn et Martin se sont retirés.

L'UNION ST THOMAS

L'Union St Thomas a célébré sa fête patronale avec beaucoup de pompe hier.

A neuf heures a. m., les sociétaires, au nombre de 500 environ, quittaient la salle de l'Union St Joseph, rue Dalhousie, et se rendaient à la basilique, drapeaux et bannières en tête, en défilant par les rues York, Sussex, Murray, Dalhousie et St Patrice.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Plantin, assisté de MM. les abbés Campeau et Boisseau comme diacre et sous diacre d'honneur.

La bénédiction de la superbe bannière dont l'Union a fait récemment l'acquisition a été faite par M. le grand-vicaire Routhier, et le sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Bouillon, chapelain de la société, qui fit l'histoire du travail chrétien.

Le chœur Ste Cécile, sous la direction de M. S. Drapeau, a rendu avec succès la messe de M. l'abbé Villatte.

Après la messe, la procession reformata ses rangs et se rendit rue Dalhousie, en passant par les rues Sussex, Cathcart, Dalhousie, Church, King, St André, Friel et Clarence.

Des discours furent alors prononcés par M. I. Côté, président de l'Union St Thomas ; M. S. Drapeau, président de la Société St Jean-Baptiste ; M. F. R. E. Campeau, président de l'Institut ; M. C. Desjardins, président de l'Union St Joseph ; M. A. Foisy, président de la Société St Pierre ; M. A. Bédard, président de la Société St Thomas de Hull ; M. Lane, président de la Société St Joseph de Hull, et M. L. Lussier, rédacteur du journal Le Canada.

Tous ont félicité chaleureusement l'Union St Thomas de ses succès toujours grandissants.

La foule se dispersa ensuite aux accords de la musique de Ste Anne qui a contribué pour une large part à l'éclat de la fête.

HUITRES.

POISSONS.

FRUITS

Toutes personnes qui ont besoin d'HUITRES, POISSONS et FRUITS, trouveront de GRANDS AVANTAGES en venant visiter mon établissement et s'acquiescent des PRIX.

J'ai, dans le moment, un STOCK EXTRAORDINAIRE que je vends au plus bas prix.

Les marchandises sont livrées promptement à domicile, dans tous les parties de la ville.

J'ai aussi une grande quantité de CIDRE DE POMME TRÈS-PUR et de PREMIÈRE QUALITÉ.

W. BORTHWICK, 120 RUE RIDEAU.

AVIS

Les membres de la Société du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, sont priés de se rendre à leur salle, vendredi matin, 1er Janvier, et de là se rendront en corps à l'église Ste Anne pour la communion du mois.

Par ordre, S. GAUVREAU, Sec.-Correspondant.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant, L. HOWARD

HEUREUSE ANNÉE A TOUS. Durant la semaine commençant LUNDI, 28 DECEMBRE, E.

On jouera la risible comédie de Joseph De rick, intitulée :

CONFUSION!

Et le joli drame SWEETHEARTS! Que l'on se rende en foule à la salle.

Matinées : JEUDI, VENDREDI, SAMEDI. Portes ouvertes à 1.30 p. m. Levee du rideau à 2.30

Prix ordinaires - - 20 et 15cts. Sièges réservés - - 50 et 30cts

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE

DANS NOS DEPARTEMENTS DE

MARCHANDISES DE MODE

ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU

Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

30) Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce.

Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce.

Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc.,

Seront sacrifiées à vil Prix.

La Vente a commencer le 26 courant.

CONDITIONS : Argent comptant ; aucune marchandise n'est délivrée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE.,

66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES DE

DECEMBRE

CHEZ WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle commence aujourd'hui, et les articles dont suit l'énumération, pourront être achetés à un énorme rabais, variant de "VINGT" à "CINQUANTE" par cent au-dessous des prix réguliers.

Marchandises de mode garnies, chapeaux non-garnis, plumes et fleurs, velours, satins, et rubans, carrés de soie et de dentelles, articles de fantaisie tout laine, manteaux doublés en fourrures, collerettes en fourrures, et manteaux en caoutchouc, toques en crêpe noir, etc.

C'est une excellente occasion pour les acheteurs de faire des transactions considérables. Qu'ils viennent assister au spectacle d'une vente conforme aux annonces, en visitant le célèbre nouveau Magasin de Modes.

39 rue Sparks

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or et cuivre solides ; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAISE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour les informations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant.

Etouffes à Robes, à moitié prix, Tw eds, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Manteaux vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous la surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS,

NO. 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la Rue William.)

Mlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES POUR NOEL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

James B. Bowes ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guéri on certain, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Prusse HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE, BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA

LE BEPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, incouviants, sans espérances qui souffrez...

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches...

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion...

Sirop des Enfants du Dr Goderre - Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale.

UN DEMANDE UN AGENT résident dans chaque village, ville et cité du Canada...

Chemin de Fer Canadien du Pacifique LIGNE COURTE Ottawa, Quebec ET MONTREAL.

Tableau des heures de départ et d'arrivée pour la ligne courte Ottawa-Québec-Montreal.

DELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA Laisse Ottawa (Gare Union) 7 00 a.m. 2 00 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884.

12-RUE SPARKS D. McNICOLL Agent général des passagers.

W. WHITE Surintendant-général ANHORN, 1400-1410

L'OCTROI DES TERRES ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Prairies au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉTANGÉS DE LA FERME.

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant.

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sous-général à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg.

CHARLES DRINK WATER, 13 mars 1885 - la Secrétaire.

Pilules de Noix Longues Composé

De McGALE Recouvertes. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, maux de tête, indigestion, etc.

JOS. SENECAL ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES York et Dalhousie. OTTAWA. Crêpes, gants, éclairage de deuil, etc., loués sur avis.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY

Do you want a splendid, handsome bound story book? You can have your choice out of the best that is published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

Do you want a splendid, handsome bound story book? You can have your choice out of the best that is published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bon table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel.

PETITE VEROLE! Nouvelle Annonce

Les soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce.

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassiss.

Je venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX DU PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix.

EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

Aux Inventeurs J. Coursole & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, 115-117 e bureau des Brevets, OTTAWA, ONT.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Étirement de la Gorge, etc.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16 déc

A. A. Oliver AVOCAT. Bureau - Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.

J. L. N. GINDON, L. L. B. AVOCAT 124 Rue PRINCIPALE, Hull

45 Rue MURRAY, Ottawa Ottawa, 20 nov. 1884

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route de la Maille Royale, des Passagers et du Prêt entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du Sud du St-Laurent et de la Baie de Chaleur, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince Édouard, le Cape-Breton, Terre-Neuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants chars-palais grésés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la maille chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi après-midi.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Toutes informations relatives aux tarifs de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à E. KING, Agent de billets, 127, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bis Rensin, rue York, Toronto.

D. PUTTINGER, Surintendant-général, 13 Nov. 1

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce.

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassiss.

Je venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX DU PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix.

EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

Tapis pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de tapis peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada.

JACOB ERRATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES 38 RUE RIDEAU.

N. B. - Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N. B. - Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR, 4 décembre 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

Bureau d'Agent d'Immeuble MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE.....253 CHOLA

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassiss, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

Macdougall, Macdougall & Beltcourt AVOCATS, PROCUREURS.

Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, L. L. M. N. A. BELLEFLORE, 13 Nov. 1

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bon table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel.

E. CHEVRIER, propriétaire, Ottawa, 18 déc. 1884.

CHARBON LACKAWANNA

LE CHARBON DE PREMIER CHOIX. Importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement. Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie. 86 RUE SPARKS.

Voitures! Voitures! Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockwags, Express, Chariots à pain, etc., etc.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

Sirop des enfants de Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants.

PRIX. 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, R. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Photographies GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT

Photographies grand cabinet \$2.00 par Doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 84

J. B. ARIAL Peintre Décorateur et Tapisserier. VIEND DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES

do tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

VACCINATION COMPULSOIRE. Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 191 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Je soussigné, déclare avoir perdu complètement le chevalier il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès.

Cures Etonnantes PLUS DE CALVATIE

CERTIFICATS SUR CERTIFICATS. La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Que l'on en juge par les certificats suivants: Montréal, 29 janvier 1884.

Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal. Monsieur.

Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres tous les préparations sans obtenir le moindre bon résultat.

Je soussigné, certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur. Boutouche, N. B., 4 janvier 1884

MM. Lav olette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valeria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux se sont repoussés très épais.

Je soussigné, certifie que la pommade Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Je soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux du sommet de la tête.

Details LETTRE D. L. J. C. e. Mission S. A Sa Gra. Monseign. J'ai reg. vers le vi. veille de. et, malgré. té, il me n. qu'ici d'e. que vous. me dema. que peu. ce qui m. duite que. différen. suis trou. que j'ai p. rant nos. Ce qui. et suivit. Grenouil. relation. poser sur. oculaire. appris de. mes. C' faire, n'a. lement. ent lieu. 2 avril. va la nou. Lac des. d'uisit cha. 'ation fac. la nuit f. lébrer ce. des plan. torre du. toire! A. ce qui le. cette ius. leurs sou. temps, m. de beau. se montr. leur de r. vant à g. cours des. tis; l'Ar. infaillib. et les sa. bres et. ni voilâ qu. de ces r. cordent. les aspir. vages, du gouv. l'effet qu. fanatism. grande r. vait du. Dès la. monde é. de prouv. sauvages. Pour se. ant et q. dispositi. plupart. freusement. eût pris. Il va. n'avait é. tous ceu. Gros-Ou. avaient. la belle. troupe d. disposés. faire. C. qu'il n'e. son de l. ot femm. ou huit. armes q. dont nu. l'intenti. porte. que plu. forces, e. avantage. foudroy. Sans. jour vi. tions, to. dit dans. siège de. les blan. long, at. s'ouvrai. devant. cin, ayat. main ba. qu'ils p. des l'or. s'appro. leur cup. fait ce q.

Details in dits sur l'Inurrection

LETRE DU REV. PERE P. LEGOFF L. J. C. et M. J. Mission Saint-Raphael, du Lac Froid.

11 novembre 1885. A Sa Grandeur Mgr. de Saint-Boniface. Monseigneur et bien-aimé Pere.

J'ai reçu votre bonne lettre vers le vingt de septembre, à la veille de partir pour Regina; et, malgré toute ma bonne volonté, il ne m'a pas été possible jusqu'ici d'entreprendre le travail que vous me demandez.

Ce qui précède, accompagna, et suivit le massacre du Lac La Grenouille, je vous en envoie la relation telle que je l'ai pu composer sur le rapport de témoins oculaires ou de gens l'ayant appris de ces témoins eux-mêmes.

Je vous envoie la relation telle que je l'ai pu composer sur le rapport de témoins oculaires ou de gens l'ayant appris de ces témoins eux-mêmes. C'est tout ce que je puis faire, n'ayant pas été personnellement témoin; ce massacre, eut lieu, le matin du jeudi saint 2 avril. La veille au soir, arriva la nouvelle de la victoire au Lac des Canards; et elle produisit chez les Cris une surexcitation facile à concevoir.

Dès la pointe du jour tout le monde était sur pied, impatient de prouver aux blancs que les sauvages ne sont pas des bêtes. Pour se donner un aspect effrayant et qui répondit aux sinistres dispositions de leurs cœurs, la plupart avaient le visage si affreusement barloté, qu'on les eût pris pour des démons.

Il va sans dire, qu'aucun fusil n'avait été oublié au crochet et tous ceux qui avaient pu trouver une arme, étaient armés. Gros-Ours ou ses lieutenants avaient ainsi autour d'eux, pour la belle affaire de ce jour-là, une troupe de 150 à 160 guerriers disposés à tout, excepté à bien faire.

Sans attendre que le grand jour vint éclairer leurs opérations, tout le monde se répandit dans le village pour faire le siège des maisons habitées par les blancs. Ce siège ne fut pas long, attendu que les portes s'ouvraient d'elles-mêmes devant des envahisseurs.

M. N. A. Savard vient d'être nommé agent de la nouvelle compagnie de vins Canadiens de Ste Anne de la Pêrade. Ce vin est reconnu comme étant des plus purs et d'une qualité nutritive sans égale pour les malades et les convalescents.

fut respecté. Tout ce que les sauvages n'emportèrent pas, fut par eux brisé, déchiré ou souillé. Et les malheureux blancs qui ne s'attendaient à être témoins d'une burlesque parade de gens, en veine de montrer leurs breloques et leurs farauds costumes de guerre, durent voir déjà combien ils s'étaient trompés. Devenus prisonniers de ceux qui, la veille encore, les respectaient et les craignaient, et avec qui ils partageaient leur pain, ils se voyaient dépouillés de tout, sans un habit, sans même une chemise de rechange.

Comme premier à compte, et aussi comme avertissement du sort qui l'attendait, le Révérend Père Fafard reçut d'un nommé Apistos Kous, aujourd'hui aux fers, en attendant la potence, un coup de fouet qui lui rendit l'œil tout noir, et c'est dans cet état qu'il alla commencer la sainte messe. Ce ne fut pas sans peine qu'il put la dire jusqu'au bout, car les Cris qui s'étaient tenus d'abord en dehors, ne tardèrent pas à une irruption dans l'église, l'armée au bras, le bonnet sur la tête, affectant les airs les plus insolents et les plus provocateurs, et donnant des violents signes d'impatience.

Après le premier Evangile, le Père Fafard voulut essayer de dire quelques mots pour rappeler tout le monde aux graves pensées qui convenaient à la solennité du jour; mais il dut bientôt s'arrêter devant l'insolence et l'impatience toujours croissantes des Cris. Décidément, en ce grand jour du Jeudi Saint, nos deux pères n'avaient pas besoin de se transporter en esprit à Jérusalem, pour assister aux grandes scènes de la Passion; ce qui se passait sous leurs yeux depuis une heure, et surtout ce qui se passait en ce moment dans l'église, où ces démons chargés de rapines, venaient encore braver Dieu jusque dans son sanctuaire, leur en offrait une assez vive représentation.

La messe finie, il fallut immédiatement sortir de l'église et se rendre sous escorte chez M. Delany, où tous les blancs prirent ensemble un léger déjeuner. Léger? Il le fut en effet; et même, pour quelques-uns plus impressionnés, il dut se réduire à presque rien, car il ne dura que quelques minutes; les Cris affectant une impatience, qui marquait de plus en plus les sinistres dispositions de leurs cœurs, et qu'un rien pouvait porter aux derniers excès.

Après le déjeuner, les Cris affectant une impatience, qui marquait de plus en plus les sinistres dispositions de leurs cœurs, et qu'un rien pouvait porter aux derniers excès. Pour éviter ce malheur, il fallut donc brusquer les choses et sortir. Hélas! malgré tant de soin et d'empressement à obéir à toutes les fantaisies des barbares, le malheur ne fut pas évité; mais on arrivait tout bonnement au dénouement de la tragédie.

M. N. A. Savard vient d'être nommé agent de la nouvelle compagnie de vins Canadiens de Ste Anne de la Pêrade. Ce vin est reconnu comme étant des plus purs et d'une qualité nutritive sans égale pour les malades et les convalescents.

Huitres a tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Amers m'a recommandé les "Amers de Houblon."

Je vous adresse ces quelques lignes comme témoignage de reconnaissance pour vos Amers de Houblon. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien!

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien!

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, "empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houblon" ou "Houbloons".

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOIDES et les MALADIES DU SANG

Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie connu. Dr P. C. Ballou, Moncton, N.B. "On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."

KIDNEY-WORT

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi?

Maladies des Roignons ?

Des Affections du Foie

Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

LES CURES SONT BIEN DÉMONSTRÉES

IL GUÉRIT INFALLIBLEMENT LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOIDES et les RHUMATISMES

PURIFIANT AUSSI LE SANG

DES MILLIERS DE CAS

PARCE QU'IL DÉBARRASSE LE SYSTÈME DES HUMEURS VICIEES

LES CURES SONT BIEN DÉMONSTRÉES

KIDNEY-WORT

CLUB HOUSE

20 22 et 24, RUE GEORGE

A rénovations Modernes

Vins, Liqueurs et Cigares.

T. P. O'CONNOR, Prop.

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE FER BONNERIE

OU ILS, CLOUS, CÂBLE, CHAÎNE, ETC.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

SHOOLBRED et Cie

Ottawa, 17 Dec. 1885

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

ÉPILEPSIE

HYSTÉRIE

CONVULSIONS

MALADIES NERVEUSES

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

VERITABLES GRAINS de Santé

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

Gaérison souvent!

Soulagement toujours!

SOLUTION ANTI-NERVEUSE

Laroyenne

VENTE EN GROS

PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS

PHARMACIE DUREL

O. QUILLET & Co

COGNAC

La Maison accepte des Agents sérieux.

EXPOSITION DE PARIS 1875

ASTHME

Par la poudre de Cléry

Dépôt à Québec: D'Ed. MORIN & Co

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

CONVOIS A PASSAGERS

Tous Les Jours

CHARS PULLMAN

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, et le chemin de fer Grand Tronc, vers

Montreal, et les trains du chemin de fer

Bellevue et de la Grande Tronche, s'y rattachent

jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de

Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit:

Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal. 9.00 a.m. 11.30 a.m.

Part de Montréal. Arr. à Ottawa. 8.45 a.m. 12.30 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars

ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se rattachent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m. via Fitchburg à 8.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE

ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'Est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est déposé pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Rideau.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien.

D. O. LINSLEY, Gérant.

A. G. PEDEN, Agent gén. des passagers Ottawa 22 août 1884.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DECORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER

MARCHEAND DE PEINTURE ET DE VITRES

526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes.

17 mars 1885

MANDEMENT

Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTREAL

EDOUARD CHARLES FABRE, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montreal, etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le premier novembre dernier, Notre Très Saint Père le Pape lançait un de ces documents solennels, qui sont destinés à faire leur marque dans le monde catholique. Le Vicaire de Celui qui a dit être "la voie, la vérité et la vie," et qui est venu pour "éclairer tout homme venant en ce monde," trace les grandes lignes des droits de l'Eglise, des bienfaits qu'elle a apportés aux nations qu'elle a civilisées, et des devoirs qui lui reviennent de la part des sociétés civiles, et de là il passe en revue les devoirs de la société domestique et des hommes les uns vis-à-vis des autres. Il proteste énergiquement contre les principes pervers de qu'on est convenu d'appeler le droit nouveau, lequel droit nouveau d'un côté place l'autorité et met la révolution dans l'Etat, et d'un autre côté, refusant de reconnaître la mission surnaturelle de l'Eglise, traite cette dernière sinon en société ennemie, au moins la place sur un pied d'égalité, ou même d'infériorité, avec des sociétés qui lui sont étrangères. Le Souverain Pontife fait ensuite voir les funestes conséquences des doctrines de la liberté, doctrines qui ont été condamnées par les Papes, et donnant en quelques mots le résumé des enseignements de ses prédécesseurs, il proclame les règles suivantes: "Que l'origine de la puissance publique doit s'attribuer à Dieu et non à la multitude; que le droit n'a pas son origine dans la multitude; que le droit à l'éminente république à la raison; que ne tenir aucun compte des devoirs de la religion, ou traiter de la même manière les différentes religions, n'est permis ni aux individus, ni aux sociétés; que la liberté illimitée de penser et d'exprimer ses opinions, ne doit nullement être rangée parmi les droits des citoyens, ni parmi les choses dignes de faveur et de protection. De même il faut admettre que l'Eglise, non moins que l'Etat, de sa nature et de plein droit, est une société parfaite; que les députés de la puissance publique ne doivent pas prétendre asservir et subjuguier l'Eglise, ni diminuer sa liberté d'action dans sa sphère, ni lui enlever l'importance que lui ont conférés par Jésus Christ. Dans les questions de droit mixte, il est pleinement conforme à la nature ainsi qu'aux desirs de Dieu, non de séparer une puissance de l'autre, moins encore de les mettre en lutte, mais bien d'établir entre elles cette cop corde, qui est en harmonie avec les attributs spéciaux que chaque société tient de sa nature." "Telles sont" continue Notre Saint-Père, "les règles tracées par l'Eglise catholique relativement à la constitution et au gouvernement des Etats." La liberté des catholiques ne doit pas dépasser ces barrières; au-delà, c'est la licence, c'est une liberté de perdition. C'est en faveur de cette liberté ainsi entendue que l'Eglise a toujours lutté.

Malheureusement on tend à s'en écarter chaque jour davantage et à secouer le joug de l'autorité. Si les catholiques veulent sincèrement remplir leur devoir, ils iront prendre leurs inspirations auprès de l'autorité légitime, en ce qui touche aux libertés modernes, comme on les appelle, chacun doit s'en tenir au jugement du Siège Apostolique et se conformer à ses décisions. Ces principes exposés, quels sont les devoirs des catholiques? Dans leur vie privée, ils conformeront leurs moeurs aux préceptes de l'Evangile;—dans la vie publique, ils prêteront sagement leur concours aux gouvernements pour obtenir que l'on pourvoie à l'éducation religieuse et morale de la

jeunesse, d'où dépend le salut de la société. Si quelquefois les catholiques ont à s'abstenir d'aborder la vie publique, il est des circonstances où ils doivent le faire, pour ne pas laisser aux mains de leurs ennemis le sort de l'Eglise dans la société, et ensuite "pour infuser dans toutes les veines de l'Etat, comme une sève," et un sang réparateur, la vertu "et l'influence de la religion catholique," à l'imitation de leurs ancêtres dans la foi, qui, au sein des persécutions, gardaient les honneurs, les magistratures, et les charges militaires, pour introduire la foi dans toutes les classes de la société païenne.

Ainsi doivent agir les catholiques de nos jours; mais ils doivent, en remplissant leur délicate mission, conserver la concorde des volontés, et tendre à l'uniformité de l'action, en prenant pour règle de conduite les prescriptions du Siège Apostolique et l'obéissance aux Evêques. Dans les questions libres, il sera permis de discuter avec modération et dans le but de rechercher la vérité, mais en mettant de côté les soupçons injustes et les accusations réciproques. Dans les questions purement politiques, les divergences sont permises, mais encore faut-il y aller avec la modération qui convient à des chrétiens, et respecter les personnes qui ne partagent pas notre manière de voir.

Nous ne donnons là qu'une incomplète et pâle analyse de cet important document. Pour le connaître à fond, il faudrait en étudier chaque proposition, et cette étude nous ferait voir la sagesse et l'opportunité de ces sublimes enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, qui, seul ou presque seul, a le courage et l'énergie de dire toute la vérité au monde. Accueillons, N. T. C. F., ces enseignements avec un grand esprit de foi. Demeurons convaincus qu'il y aurait orgueil et folie à nous insurger contre eux. Dans toutes ces instructions, Notre Saint Père le Pape rappelle avec plus d'instance que jamais les grandes notions de l'autorité et de la soumission, que les sujets lui doivent. L'autorité, il va en chercher la source auprès de Dieu lui-même, et à ceux qui en sont les dépositaires il enseigne leurs devoirs vis-à-vis de l'Eglise et de ses enfants. Soit que ce pouvoir réside en un seul ou en plusieurs, que ce soit un monarque ou une oligarchie, ou un système représentatif, le Pape vient leur répéter que l'Eglise, à cause de sa mission surnaturelle, de son état de société parfaite, a droit à leur protection. Remarquons le bien; c'est un droit que l'Eglise réclame, et non une protection et une faveur; et tout Etat qui ne laisse pas à l'Eglise sa place et son rôle, comme tel est injuste vis-à-vis de l'Eglise et vis-à-vis des enfants de l'Eglise. Mais si tels sont les devoirs du pouvoir et de l'autorité, les sujets ont aussi des devoirs; et c'est l'exercice de ces devoirs, que Notre Saint-Père régitement avec une sagesse que les Papes seuls peuvent avoir, parce qu'ils sont les seuls placés au-dessus des passions humaines, à cause de leur position et de leur mission, et à cause des secours qu'ils reçoivent de Dieu pour le remplir. Aux sujets, le Souverain Pontife prêche l'obéissance aux autorités. Mais, comme de nos jours à cause du système représentatif, dominant dans le monde civilisé, et qui met l'élection des mandataires de l'autorité aux mains des majorités et des multitudes, il se rencontre souvent des oppositions aux libertés de l'Eglise, et par contre des luttes et des réclamations contre ceux qui gouvernent, à ceux qui réclament ou dans la vie publique, soit par la voie de la presse, le Souverain Pontife donne pour règle de suivre la direction qui leur sera donnée par le Siège Apostolique et par leurs Evêques.

Déjà, dans d'autres circonstances solennelles, l'auguste Léon XIII a proclamé ces mêmes enseignements, cette union des catholiques avec ceux que l'Eglise a institués pour gouverner l'Eglise de Dieu, et s'il fut un temps où cette union eût été nécessaire, et des circonstances qui la réclament, c'est bien notre temps, et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons au Canada. Un souill. d'émeute et de révolution passe sur notre pays. Nous avons pu voir nous-même un spectacle qui était loin de faire honneur à notre ville; notre jeunesse s'est portée à des démonstrations qui ont peiné les hommes sérieux, et même des hommes haut placés ont prêté la main à ces manifestations, où le ridicule le disputait au vergerondage révolutionnaire. Puisqu'il faut tout dire, on a voulu se servir de la religion

LE MONDE ET LA VILLE

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de Sa Grandeur Mgr Duhamel s'améliore rapidement.

A une assemblée tenue hier, il a été résolu que le Bazar annuel en faveur de l'orphelinat St Joseph aura lieu vers la mi-février dans l'une des salles de l'institution.

Il y a eu distribution de prix et de mentions honorables, hier après midi, à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Sussex. La démonstration a été très-imposante.

Pour la réception de la nouvelle année. Paniers flexibles pour les dames. Buste de duvet artic. chev.-x. frisées, "bangs et tresses de cheveux. Nets invisibles et épingles, prix populaires. Chez ACKROYD, 70 rue Sparks.

On commence à jouer ce soir, au Théâtre Royal, "Confusion," une comédie d'un grand mérite qui a fait fureur aux Etats Unis et à Londres.

Que tout le monde s'y donne rendez vous. Une grave erreur de nom s'est glissée dans notre rapport de la fête de Noël à l'Eglise St Joseph. C'est le R. Père Chaborel qui avait la direction du chœur et non le R. Père Tabaret, comme on nous l'a fait dire.

Merci à qui de droit pour l'envoi d'une copie du Calendrier du diocèse d'Ottawa année 1886. Chaque famille devra se procurer ce calendrier qui a été publié en français et en anglais et est en vente à l'Évêché et à la librairie de M. Guillaume.

Vers midi, aujourd'hui, M. Honoré Foisy, de la rue Dalhousie, s'est fracturé l'avant-bras et démis le poignet en tombant du toit d'une maison de la rue Water, appartenant à M. Pinard. Le Dr St Jean a été mandé immédiatement et lui a donné les premiers soins.

Grand carnaval la veille du jour de l'an, dans, courses, musique, etc., etc.

Ce matin, à l'occasion de la fête des Saints Innocents, il y a eu messe solennelle à la basilique. M. le grand-vicaire Routhier officiait. Il a prononcé un joli sermon de circonstance, avant de bénir la foule immense des jeunes enfants que les parents s'étaient fait un devoir d'amener à cette cérémonie.

Le club de raquette "Le Canadien d'Ottawa" est à terminer les préparatifs de son excursion à Valleyfield. Tout fait augurer que l'entreprise va être couronnée d'un brillant succès. Le départ d'Ottawa aura lieu le 6 janvier au matin, et les excursionnistes quitteront Valleyfield le lendemain après-midi. Qu'on se le dise et qu'on y aille en foule.

Je suis heureux d'informer tous les marchands et tous les employés de bureau qu'il leur sera servi un diner chaud, depuis midi jusqu'à 2 1/2 heures. J. W. L. NCTO, Restaurant International, 12 et 14 rue George.

P. S.—J'ai aussi deux chambres à louer. L'habile directeur du Théâtre Royal, M. Gilmour, a été l'objet d'une démarche très-sympathique et flatteuse de la part de ses sociétaires, à la représentation du jour de Noël au soir. Ayant à leur tête M. Howard, tous les acteurs lui ont présenté une jolie adresse accompagnée d'une magnifique montre en or avec chaîne et médaillon de même métal.

Madame Gilmour a été l'objet d'un semblable cadeau de la part des actrices de la troupe.

AVIS SPECIAUX Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou salle, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George.

Huitres, luncs, etc., préparez le plus promptement possible. Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger. Montres, jones de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vendait aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce. En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

UNE GALANTE INVITATION

Le club de raquettes "Le Frontenac d'Ottawa" a invité ses confrères de la province de Québec dont suit la liste à visiter la capitale cet hiver:

- OUÉBEC Amateurs de raquette de l'Union Commerciale, président A. Dagneau; Aurora, prés. W. E. Seaton; Association Jacques Cartier, président L. H. Paquet; Emerald, président J. McKenna; Frontenac, président A. Tanguay; Huron, président F. Pennée; Les Amateurs, président l'honorable R. Williams; Le Canadien, président M. Patry; Le St Jean-Baptiste, président E. Dorval; Le Montagnais, président T. Polvin; Québec, président R. Campbell; Waverley, président C. O'Leary; Services Civil, président H. A. Turgeon.

- LÉVIS Grand Tronc, président Isidore Belleau; Lévis, président Geo. H. Shipman; Voltigeurs, président Xavier Bertrand.

- TROIS RIVIÈRES St Jean Baptiste, président Alfred Gouin.

Huitres à tres bon marché, venant d'être reçues chez Mc-Donnell et Fitzsimons, 121 rue Rideau.

LE CLUB DE RAQUETTE

Le club de raquette "Le Canadien d'Ottawa" est à terminer les préparatifs de son excursion à Valleyfield. Tout fait augurer que l'entreprise va être couronnée d'un brillant succès. Le départ d'Ottawa aura lieu le 6 janvier au matin, et les excursionnistes quitteront Valleyfield le lendemain après-midi. Qu'on se le dise et qu'on y aille en foule.

Je suis heureux d'informer tous les marchands et tous les employés de bureau qu'il leur sera servi un diner chaud, depuis midi jusqu'à 2 1/2 heures. J. W. L. NCTO, Restaurant International, 12 et 14 rue George.

P. S.—J'ai aussi deux chambres à louer. L'habile directeur du Théâtre Royal, M. Gilmour, a été l'objet d'une démarche très-sympathique et flatteuse de la part de ses sociétaires, à la représentation du jour de Noël au soir. Ayant à leur tête M. Howard, tous les acteurs lui ont présenté une jolie adresse accompagnée d'une magnifique montre en or avec chaîne et médaillon de même métal.

Madame Gilmour a été l'objet d'un semblable cadeau de la part des actrices de la troupe.

AVIS SPECIAUX Tout club ou société aura l'usage d'une chambre ou salle, soit pour tenir une assemblée ou tout autre réunion au restaurant International, 12 et 14 rue George.

Huitres, luncs, etc., préparez le plus promptement possible. Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger. Montres, jones de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vendait aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce. En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST À L'ANTIQUÉ ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHÈTERA: 5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU. A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON

En Un Jour Après l'Ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85 1 an.

NAISSANCE

En cette ville, ce matin, Mme Napoléon Moffette, du Département des Travaux Publics, a mis au monde une fille.

PRESENTS POUR NOEL ET LE 1ER DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli choix d'objets bien propres à être donnés comme étrennes, tels que: Cartes de Noël et du ter de l'an avec inscriptions en français et en anglais. Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures colorées pour les enfants. Beaux objets de piété d'un fini tout nouveau.

Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de jolis jouets pour les enfants.

Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Agrandissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la désignation "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des ma les de l'Est et de l'Ouest, lundi, le 26 jour de janvier prochain (1886), pour examiner les murs des clôtures, déversoirs, etc., et augmenter la hauteur des bords de cette partie du canal Welland entre Port Dalhousie et Thorold, et approfondir le bief entre Thorold et Kamey's Bend, près de Innesborough. Tous les travaux seront adjugés par sections.

Des cartes des diverses localités, ainsi que des plans et devis pourront être examinés à ce bureau dès et après LUNDI, le 11 jour de JANVIER prochain (18 6); on pourra aussi y procurer des formules de soumissions. Semblables renseignements relatifs aux travaux au nord d'Albany seront obtenus au bureau de l'ingénieur local, "Welland."

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, il faudra aussi qu'elle porte la signature particulière et indique la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de "deux mille piastres" ou plus, suivant l'étendue des travaux à faire dans la section—devra accompagner les soumissions respectives; ce chèque sera confié au soumissionnaire refusé de signer le contrat pour les travaux, aux taux spécifiés dans l'offre.

Le montant exigé dans chaque cas sera mentionné sur la formule de soumission. Le chèque ou l'argent déposé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 9 décembre 1885.

CLUB DE RAQUETTES

LE CANADIEN, D'OTTAWA.

Excursion à Valleyfield, P.Q.

Par le Chemin de Fer Canada Atlantique, MERCREDI, 6 Janv. 1886

Billets de retour - \$1.50

Départ à 8 hrs. a.m. Retour Jeudi, le 7, à 8 hrs. p.m.

Billets en vente chez MM. Gagné & Cie., 277 rue Wellington.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire: Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'amour de St Jean St François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Bugné Tétu, No. 83 rue Waller.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au sous-général et portant la désignation "Soumission pour Edifices Publics, à Peterborough, Ont.," seront reçues jusqu'à MARDI, le 26e jour de Janvier prochain, inclusivement, pour l'érection d'Edifices Publics, pour

LE BUREAU DE POSTE

A Peterborough, Ont.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de J. R. Belcher, architecte, Peterborough, le et après VENDREDI, le 18ème jour de décembre courant. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes. La soumission pour chaque édifice devra être faite séparément et des formules imprimées seront fournies pour chacune. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confié au soumissionnaire refusé de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 déc. 1885